Monsieur le Président,

Nous tenons à remercier le HCR pour sa présentation régionale ainsi que les documents partagés en amont de la réunion. La Suisse **salue** les efforts et **l'action du HCR dans la région Europe**, et notamment dans le cadre du conflit en Ukraine. Reconnaissant les nombreux défis de la région Europe, que ce soit la disparition des migrants en mer ou l'instrumentalisation des réfugiés, nous souhaitons toutefois nous **concentrer** aujourd'hui **sur cette crise**.

Monsieur le Président,

La Suisse **condamne** avec la plus grande fermeté l'attaque militaire de la Russie en Ukraine. D'après les derniers chiffres du HCR, plus d'un million neuf cent mille personnes ont fui l'Ukraine pour chercher refuge vers les pays voisins. Ceci constitue la plus grande crise de réfugiés en Europe depuis la seconde guerre mondiale.

Nous demandons instamment au Président de la Fédération de Russie de **mettre fin immédiatement** à l'invasion militaire et de revenir au dialogue et à la diplomatie. En tant qu'Etat partie et dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse exhorte les parties au conflit armé à respecter les règles du droit international humanitaire.

Nous **appelons** également toutes les parties au conflit armé à permettre et **faciliter un accès humanitaire** rapide et sans entrave à toutes les personnes qui ont besoin de protection, dont les **ressortissants des pays tiers**.

D'autre part, la Suisse encourage toute initiative qui facilite l'acheminement de l'aide humanitaire, qui accorde à la population civile un répit des violences et leur permet de se rendre de manière sûre et libre dans des endroits de leur choix. Si les parties décident d'établir des corridors humanitaires, ceux-ci doivent être bien organisés, sécurisés et mis en œuvre. Ils doivent inclure des pauses humanitaires et la cessation des combats en lien avec ces corridors.

Nous saluons le travail acharné du HCR en Ukraine et dans les pays voisins. Le leadership du HCR au sein de la cellule d'opérations interagence a Geneve est très apprécié. Nous souhaitons aussi reconnaitre la générosité des pays limitrophes et de leurs habitants, dans leur accueil sans précédent des personnes fuyant l'Ukraine en quête de protection. Nous saluons la décision de l'Union Européenne d'offrir une

protection temporaire aux réfugiés fuyant l'Ukraine. La Suisse, elle aussi, soutient les pays voisins de l'Ukraine, et est prête à offrir protection et sécurité aux Ukrainiens qui ont fui leur pays. La Suisse étudie la possibilité de donner aux réfugiés ukrainiens un statut de protection similaire à celui prévu par la directive européenne. Ce statut permet d'obtenir rapidement un droit de séjour en Suisse sans devoir faire l'objet d'une procédure d'asile ordinaire.

Notre solidarité va au peuple ukrainien. L'Aide humanitaire de la Confédération soutient la population touchée avec un ensemble de mesures de soutien dont la phase initiale s'élève à 8 millions de francs suisses ; ceci inclut des contributions financières, une aide d'urgence sur place en Pologne, et la mise à disposition d'experts suisses déployés dans le pays.

Nous soutenons en particulier **le HCR** à hauteur de 2 millions de francs suisses envers le Plan régional d'intervention pour les réfugiés. Cet appui vient en complément des contributions de la Suisse au flash appeal de l'ONU et à l'appel du CICR. Nous continuerons à œuvrer aux côtés du HCR et de nos partenaires humanitaires pour apporter un soutien au peuple ukrainien et à tous ceux touchés par cette crise.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous rappelons que l'aide humanitaire est nécessaire de toute urgence, mais elle n'est pas la solution au conflit armé en Ukraine. La seule solution est l'arrêt immédiat de toutes les activités militaires.

Je vous remercie.